



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN
MRC DE MÉKINAC

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC – Séances 2026

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, Mme Nancy Laganière, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de Montauban;

QUE : Lors d'une session ordinaire tenue le 13^e jour de novembre 2025, le conseil municipal de Notre-Dame-de-Montauban a adopté la résolution # 2025-11-155 pour fixer le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026 qui débiteront à 19 h et qui se tiendront :

Date	Endroit	Heure
Jeudi 8 janvier 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 12 février 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 12 mars 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 9 avril 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 14 mai 2026	411 rue Garneau	19 h
Jeudi 11 juin 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 9 juillet 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 13 août 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 10 septembre 2026	411 rue Garneau	19 h
Jeudi 8 octobre 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 12 novembre 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 10 décembre 2026	477 avenue des Loisirs	19 h

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN, CE 14^e JOUR DE NOVEMBRE 2025.

Nancy Laganière

Directrice générale et greffière-trésorière
